

Mémoire présenté à Commission de l'OCPM

Avenir des Secteurs

Marconi-Alexandra, Atlantic, Beaumont, De Castelnau (PDUÉS)

3 avril 2013

Présenté par Pierre Dubreuil,

résident des Condos du Parc Jarry, sur Faillon Ouest, juste à la limite nord des secteurs du PDUÉS.

Commentaire général : le PDUÉS contient de très nombreuses propositions valables visant à revitaliser ce quartier. Sans entrer dans les détails, il s'agit globalement d'un très bon document que je supporte fortement. J'ai des commentaires sur quatre points très spécifiques concernant le secteur De Castelnau.

1. Le prolongement de la rue Ogilvy-De Castelnau.

L'ouverture d'un passage à niveau pour les piétons et les cyclistes à cet endroit est une très bonne chose pour de nombreuses raisons. Je suis favorable à un tel passage pour les piétons et les cyclistes.

Par contre, l'utilité et le besoin d'un passage pour véhicules n'a pas été démontré clairement par la Ville. La Ville parle de désenclaver les secteurs de chaque côté de la voie ferrée, mais tous les exemples de désenclavement sont reliés au lien piétonnier : accès au Métro Parc et à la gare de train pour les gens de l'est; accès au Parc Jarry et au Stade Uniprix pour les gens de l'ouest; accès au secteur De Castelnau pour les travailleurs arrivant par le train de banlieue. Un représentant de la Ville a mentionné le besoin de laisser passer des autobus... Il n'y a aucun besoin de service d'autobus dans le secteur De Castelnau, déjà desservi par 2 stations de métro, une gare de train et les autobus sur Saint-Laurent et Jean-Talon. Les autobus projetés par la Ville ne seraient qu'en transit sans desservir le secteur. On ne connaît pas les trajets éventuels de ces autobus.

Les impacts négatifs réels d'un tel passage ne pourront être précisés que lorsque l'étude des impacts sur la circulation sera complétée et que la Ville aura pris les décisions concernant les mesures d'apaisement de circulation, dans plusieurs mois. On indique qu'on désire que ce lien véhiculaire serve seulement aux résidents et travailleurs du quartier et on mentionne diverses mesures potentielles pour apaiser la circulation, sans pouvoir préciser pour l'instant ce qui sera fait.

La consultation sur cet aspect du PDUÉS est donc prématurée : on consulte les citoyens avant de fournir l'information requise pour prendre une position éclairée.

Par ailleurs, je trouve surprenant que la Ville ait amorcé les demandes formelles pour un tel lien auprès de l'Agence fédérale des transports avant les consultations publiques et avant l'étude des impacts sur la circulation : on peut se demander si nos élus ont décidé de ne pas tenir compte ni du processus de consultation publique ni de l'étude des impacts sur la circulation avant de procéder!

En conséquence, je demande que le PDUÉS soit amendé immédiatement pour indiquer que le lien Ogilvy-De Castelnau sera un lien piétonnier uniquement, en mentionnant dans le PDUÉS la possibilité de modifier le PDUÉS lors d'une consultation ultérieure pour inclure un lien véhiculaire. Lorsque la Ville aura les résultats de l'étude sur la circulation et qu'elle aura pris les décisions concernant les mesures d'apaisement, elle pourra entreprendre une nouvelle consultation visant à amender le PDUÉS pour ajouter un lien véhiculaire. Cette consultation se fera alors avec les informations requises pour une évaluation appropriée des impacts positifs et négatifs.

Au cas où la Ville refuserait de changer le PDUÉS, je suis obligé d'émettre mon avis immédiatement concernant les mesures d'apaisement, en estimant au mieux les impacts sur la circulation, selon mon expérience de résident.

La situation de la circulation sur Faillon Ouest est déjà préoccupante. Ce problème a déjà été soulevé lors des consultations publiques de l'OCPM concernant le projet du 7400 Saint-Laurent (maintenant appelé Le Castelnau), dans le document présenté par le Syndicat de copropriété Les Jardins du Parc Jarry, Phase 3B. Les commissaires avaient d'ailleurs félicité le Syndicat pour sa contribution reliée aux problèmes de circulation; aucune des propositions n'a été retenue par la Ville (dos d'âne sur Faillon Ouest, surveillance policière accrue, possibilité de tourner à gauche de Jean-Talon vers Saint-Laurent).

Le problème vient du fait qu'il y a trop de véhicules empruntant Faillon Ouest, en direction est, de Mile End à Saint-Laurent, pour contourner des problèmes de circulation. Comme il n'y a pas d'arrêt ou d'intersection entre Mile End et Saint-Laurent, la vitesse est souvent excessive sur ce tronçon de 500 mètres. La limite de vitesse est de 30 km/h, mais la vitesse réelle dépasse fréquemment 50 voire 60 km/h. Il y a interdiction de camions sauf pour livraison locale, mais les résidents voient tous les jours de nombreux camions en transit. Donc, les limites et restrictions ne sont pas la solution, car elles ne sont pas respectées.

Un indice des problèmes de circulation est donné à la section 7.3 du document 3.6 de la Commission (Étude des déplacements). On y mentionne les 5 intersections où il y a eu plus de 35 collisions récemment. On y retrouve 4 grandes intersections plus Faillon-Saint-Laurent. Il est inquiétant de constater qu'il y a autant de collisions à l'intersection Faillon-Saint-Laurent qu'à Jean-Talon-Saint-Laurent qui est pourtant une intersection beaucoup plus achalandée.

Ce problème sera exacerbé avec un lien véhiculaire Ogilvy-De Castelnau, car Faillon ouest est le seul trajet efficace pour se diriger vers le nord sur Saint-Laurent. On ne peut s'y rendre par De Castelnau, et on ne peut tourner à gauche sur Jean-Talon pour prendre Saint-Laurent.

En conséquence, si on ajoute un lien véhiculaire Ogilvy-De Castelnau, il faudra prendre des mesures draconiennes pour empêcher que la situation devienne intolérable sur Faillon Ouest.

Si le PDUÉS demeure inchangé et qu'un lien véhiculaire Ogilvy-De Castelnau est établi, je propose deux solutions qui ensemble pourraient limiter les impacts négatifs :

- A. Rendre Mile End sens unique vers le sud entre Faillon et De Castelnau. Ceci éliminera tout le trafic en transit vers l'est sur Faillon Ouest. Ceci permettra aussi d'aménager ce petit tronçon sur Mile End de façon très agréable pour le transport actif (piste cyclable et verdissement pour les marcheurs). Malheureusement, ceci empêchera les résidents de la rue Faillon Ouest de revenir chez eux par Mile End : ceci est un désavantage sérieux, mais je considère que c'est un moindre mal par rapport à une circulation excessive. La seule rue se rendant au Stade Uniprix devient Faillon Ouest; on pourra en repartir par Faillon et par Mile End.
- B. Réaménager le carrefour Jean-Talon/Saint-Laurent, pour permettre aux véhicules provenant de l'ouest sur Jean-Talon de tourner à gauche sur Saint-Laurent, pour aller au nord. Cette impossibilité de tourner à gauche sur Saint-Laurent est l'une des causes de la circulation en transit sur Faillon Ouest. Cette possibilité de tourner à gauche sur Saint-Laurent devient donc cruciale lorsqu'on bloque l'entrée de Faillon par Mile End, sinon tout le trafic en provenance de l'ouest sur Jean-Talon et désirant aller au nord (ainsi que sur Faillon Ouest) sera forcé de passer par De Gaspé, passant devant une école primaire et créant un problème pire que celui qu'on résout.

Si ces deux propositions ne sont pas acceptables à la Ville, alors je suis radicalement opposé au lien véhiculaire Ogilvy-De Castelnau. Même avec ces deux propositions, le lien véhiculaire demeure problématique : je préférerais un lien uniquement piétonnier, mais le lien véhiculaire me serait tolérable avec ces deux propositions.

Finalement, comme l'introduction d'un passage à niveau prendra probablement plusieurs années, je recommande que la Ville procède immédiatement à des mesures visant à diminuer la fréquence des vitesses excessives sur Faillon Ouest, en installant des dos d'âne, en peignant une ligne jaune au centre de la rue, en ajoutant un radar mesurant la vitesse des véhicules et en réaménageant l'intersection Jean-Talon/Saint-Laurent pour permettre le virage à gauche sur Saint-Laurent en provenance de l'ouest sur Jean-Talon.

2. Hauteur permise sur De Castelnau Nord

Le PDUÉS prévoit des hauteurs de 3 à 6 étages près de De Castelnau. On indique aussi qu'en raison de l'espace disponible, les hauteurs pourront être plus élevées sur le côté nord de De Castelnau. Je présume que ceci signifie qu'on privilégierait 6 étages à cet endroit.

Je demande que les bâtiments éventuels soient limités à 4 étages dans cette zone, au nord de De Castelnau, entre les rues Clark et Marconi, pour développer une trame urbaine similaire à celle qui existe déjà au nord et au sud, i.e. les Jardins du Parc Jarry ainsi que le nouveau développement Le Marconi. De plus, permettre 6 étages dans cette zone aura tendance à générer un grand projet de condos plutôt que des habitations mixtes ainsi que des investissements créant de l'emploi.

Je suis heureux que le PDUÉS précise que des projets domiciliaires ne seront pas autorisés automatiquement dans le secteur De Castelnau, mais devront passer par une évaluation précise et rencontrer de nombreux critères. Cet aspect du PDUÉS doit être conservé.

3. La piste cyclable proposée sur Faillon Ouest

De nombreuses pistes cyclables sont proposées dans le PDUÉS. Ceci est très valable et contribuera à l'amélioration de la qualité de vie du quartier.

Concernant la piste cyclable proposée sur Faillon Ouest, j'avais des craintes concernant son impact sur le stationnement. La Ville a répondu que la piste cyclable sur Faillon Ouest serait simplement une zone désignée sur la chaussée et que ceci n'aurait aucun impact sur le stationnement.

Je ne suis pas convaincu que l'espace est suffisant pour une circulation dans les deux sens, du stationnement de chaque côté plus une piste cyclable sur Faillon Ouest.

En tout cas, ceci augmentera encore plus la nécessité de contrôler beaucoup mieux la vitesse excessive et le nombre de véhicules en transit sur Faillon Ouest.

Je demande que la Ville instaure des mesures augmentant la sécurité des piétons et des cyclistes sur Faillon Ouest, tel des dos d'âne et un instrument mesurant la vitesse des véhicules, avant la mise en place d'une piste cyclable.

Je demande aussi que la Ville considère la possibilité que la piste cyclable passe dans le Parc Jarry, et non sur Faillon Ouest; passer dans le parc en ferait une piste cyclable beaucoup plus agréable. Ce serait un véritable ajout à la qualité de vie du secteur.

4. Accès au métro De Castelnau

Le PDUÉS mentionne qu'il faudra améliorer les accès aux stations de métro. L'accès au métro De Castelnau est présentement problématique, avec les autos sur Saint-Laurent direction sud qui tournent sur De Castelnau pour aller prendre Clark. Ceci cause des dangers pour les piétons non seulement à l'intersection, mais aussi le long de Saint-Laurent, en face du 7400, car les véhicules passent très près du trottoir et arrosent copieusement les passants lorsqu'il pleut.

Voici une suggestion audacieuse qui réglerait les problèmes d'accès au métro De Castelnau ainsi que le problème des piétons sur Saint-Laurent, tout en améliorant la fluidité du trafic sur Saint-Laurent et en permettant de faire de De Castelnau une artère qui débouche. Cette suggestion serait particulièrement utile si on construit le lien véhiculaire proposé entre Ogilvy et De Castelnau.

Il s'agirait de modifier le parcours de Saint-Laurent pour que les autos en direction sud ne tournent pas sur De Castelnau pour rejoindre Clark, mais 100 m plus au sud, après la bâtisse Renaissance. De plus, il serait interdit de tourner à gauche sur De Castelnau pour les autos en direction sud sur Saint-Laurent (on peut tourner à gauche à Faillon et à Jean-Talon); il y aurait une 3^e voie pour les autos tournant à droite sur De Castelnau. Ceci augmenterait fortement la sécurité des piétons près du métro tout en rendant la circulation plus fluide sur Saint-Laurent vers le sud.

Ceci permettrait d'avoir une circulation dans les deux sens sur De Castelnau, jusqu'à Saint-Laurent. Avec une lumière clignotante, on pourrait permettre de tourner à gauche sur Saint-Laurent en direction nord à partir de De Castelnau.

Ceci permettrait aussi l'ajout de stationnements le long de Saint-Laurent, entre Faillon et De Castelnau, devant le 7400; ceci compenserait pour les stationnements perdus sur Saint-Laurent au sud de De Castelnau. De plus, ceci éloignerait les autos du trottoir et augmenterait la sécurité et le bien-être des piétons sur ce tronçon reliant la station de Métro au Parc Jarry.

Évidemment, si la Ville adoptait cette approche, alors le passage véhiculaire Ogilvy-De Castelnau ne causerait pas de problème aux résidents de Faillon ouest, car on empruntera naturellement De Castelnau pour rejoindre Saint-Laurent.

Le principal aspect négatif de cette proposition est son coût. De plus, ceci exigerait d'exproprier une partie des stationnements de Renaissance et d'un restaurant Mikes situé sur Jean-Talon. Sans connaître les coûts impliqués, il me semble que les avantages de cette proposition justifieraient un investissement significatif. Ceci plus le lien Ogilvy-De Castelnau constituerait un véritable désenclavement du secteur.

Sommaire

En résumé, je considère que le PDUÉS est un très bon document dans son ensemble et que son adoption et sa réalisation pourront fortement revitaliser ce quartier.

Je m'objecte que le PDUÉS propose un lien véhiculaire Ogilvy-De Castelnau pour l'instant et je recommande qu'une consultation ultérieure soit réalisée sur ce point, lorsque les informations pertinentes seront disponibles.

Si le PDUÉS demeure inchangé et que ce lien véhiculaire est établi, il faudra que la Ville adopte des mesures contraignantes pour gérer le trafic, en particulier sur Faillon Ouest. J'ai donné des suggestions précises à cet égard.

Je demande à la Ville d'instaurer au plus tôt des mesures qui limiteraient la vitesse excessive des véhicules sur Faillon Ouest. J'ai donné des suggestions précises à cet égard.

Je désire que les hauteurs permises sur le côté nord de De Castelnau, entre Clark et Marconi, soit limitées à 4 étages, pour avoir une trame urbaine homogène dans ce secteur et favoriser la mixité urbaine tel que souhaité dans le PDUÉS.

Je supporte l'ajout d'une piste cyclable sur Faillon Ouest à la condition que des mesures limitant les vitesses véhiculaires excessives soient prises; je demande aussi que la Ville considère la possibilité que cette piste cyclable passe dans le Parc Jarry.

Je soumetts une idée audacieuse pour l'amélioration de la fluidité du trafic ainsi que la sécurité des piétons aux abords du métro De Castelnau et je demande à la Ville de la considérer.